Image not found or type unknown

Départ d une sarl avec associés à 50-50

Par **Claire28**, le **19/08/2015** à **22:38**

BonjourrnrnNous sommes 2 associés qui avons créés une société sarl il y a bientôt 2 ansrnNous sommes à 50 50 chacun. rnJe souhaite aujourd'hui quitter la société qui ne dégage pas de salaire.rnMon actuel associé souhaite continuer seul l activité. rnNous avions investi chacun de l argent dans le capital social de la société lors de sa création. Pourrai je récupérer cet argent ? Si oui, sous quelle forme ?rnDe plus, comment vont se dérouler les démarches à venir pour valider mon départ ?rnrnMerci pour vos retours et conseils.

Copyright © 2026 Experatoo.com - Tous droits réservés